



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR GENRE ÉQUILIBRÉE

Le taux de femmes dans les branches est équilibré : 48 % en moyenne contre 80 % dans l'ensemble du champ OMPL.

Deux branches présentent un parfait équilibre hommes/femmes : entreprises d'architecture et entreprises d'experts en automobile.

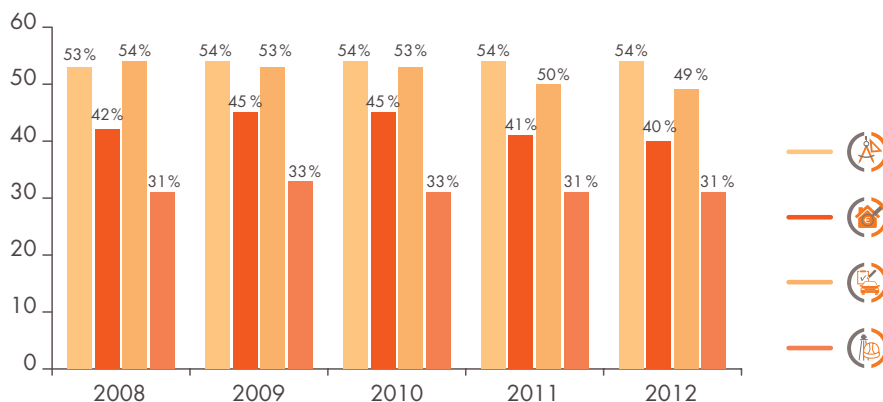
Les branches des cabinets de géomètres-experts et des entreprises d'économistes de la construction ont des taux de féminisation plus faibles (respectivement 31 % et 40 %).

Effectifs par genre

Genre						Ompl
Femmes	54 %	40 %	49 %	31 %	49 %	83 %
Hommes	46 %	60 %	51 %	69 %	51 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : DADS 2012

Évolution du taux de féminisation 2008-2012



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



ÉVOLUTION MODÉRÉE DU TAUX DE FÉMINISATION

Le taux de féminisation global évolue modérément au cours des cinq dernières années. Cependant, dans les branches des entreprises d'économistes de la construction et des entreprises des experts en automobile il est en régression. Ils sont très homogènes d'une région à l'autre au sein de chaque branche.

Taux de féminisation par région

Région					
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	52 %	44 %	46 %	30 %	46 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	56 %	46 %	45 %	32 %	48 %
Auvergne, Rhône-Alpes	54 %	41 %	50 %	31 %	48 %
Bourgogne, Franche-Comté	57 %	41 %	53 %	33 %	49 %
Bretagne	52 %	38 %	44 %	33 %	46 %
Centre	55 %	43 %	54 %	34 %	48 %
Corse	53 %	38 %	38 %	34 %	46 %
DOM	52 %	42 %	61 %	24 %	43 %
Île-de-France	55 %	37 %	49 %	29 %	50 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	56 %	40 %	50 %	30 %	49 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	49 %	33 %	52 %	27 %	44 %
Normandie	52 %	42 %	39 %	32 %	45 %
Pays de la Loire	50 %	40 %	46 %	35 %	46 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57 %	40 %	57 %	33 %	51 %
Moyenne	54 %	40 %	49 %	31 %	49 %

Source : DADS 2012